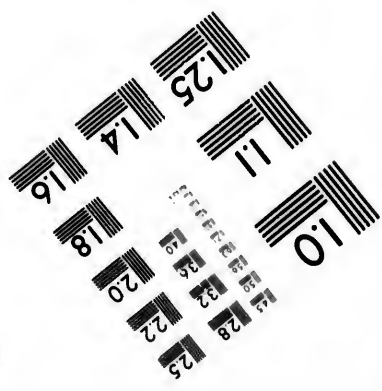
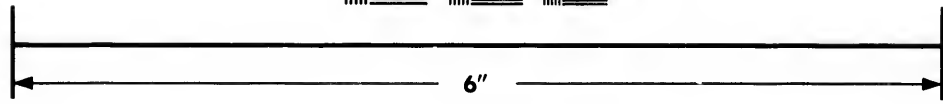
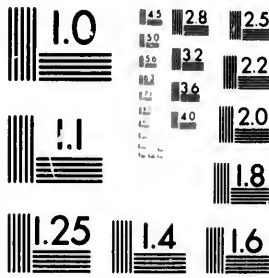


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

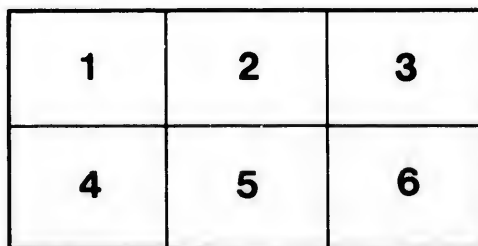
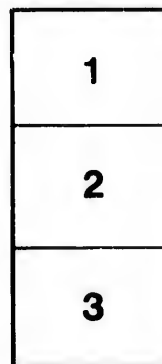
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

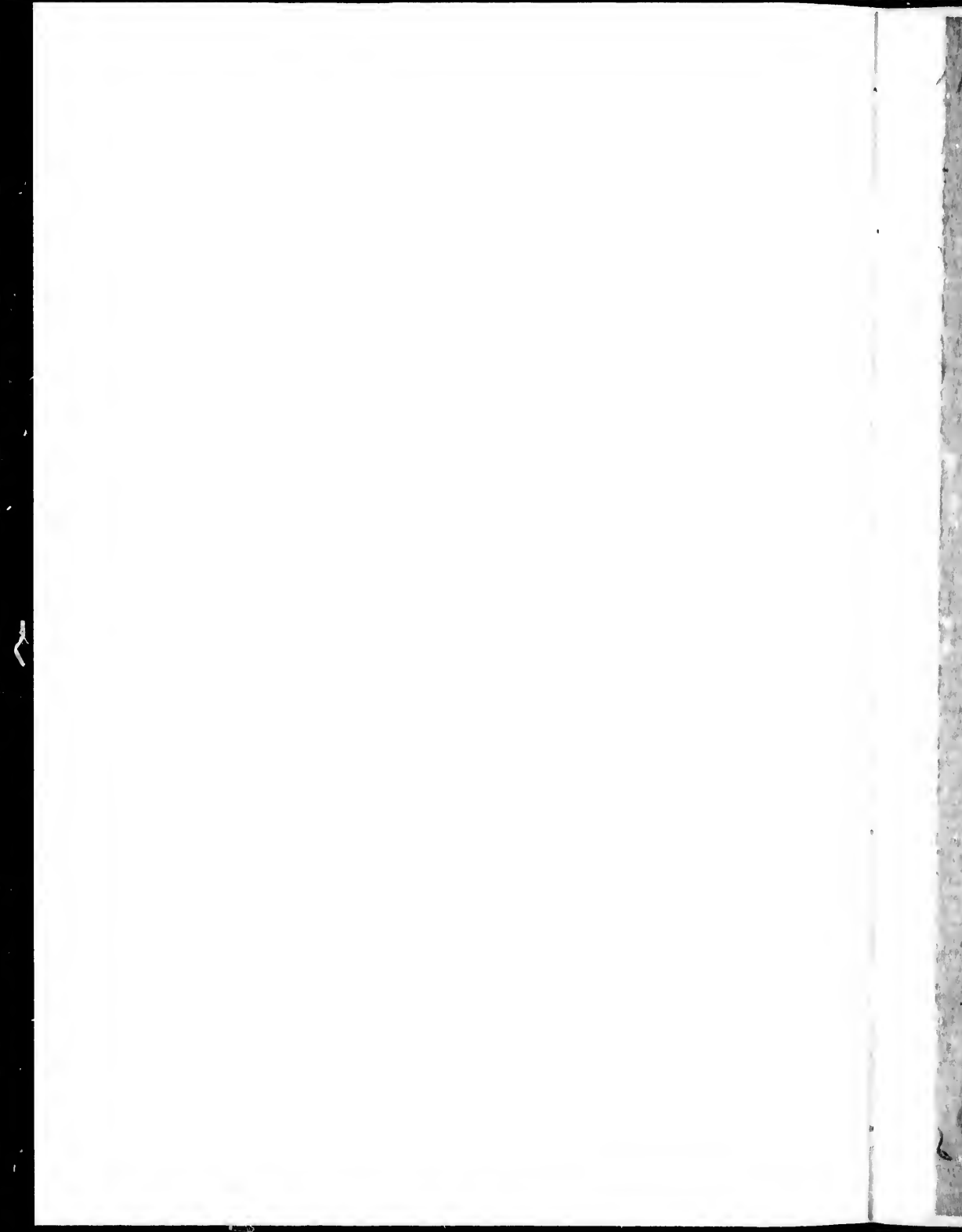
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à



LES
TROUBLES DE L'EGLISE DU CANADA
EN 1728

Poeme heroi-comique composé à l'occasion des funé-
railles de Mgr de Saint-Vallier

PAR

L'abbé Etienne Marchand

Vicaire général et Curé de Boucherville

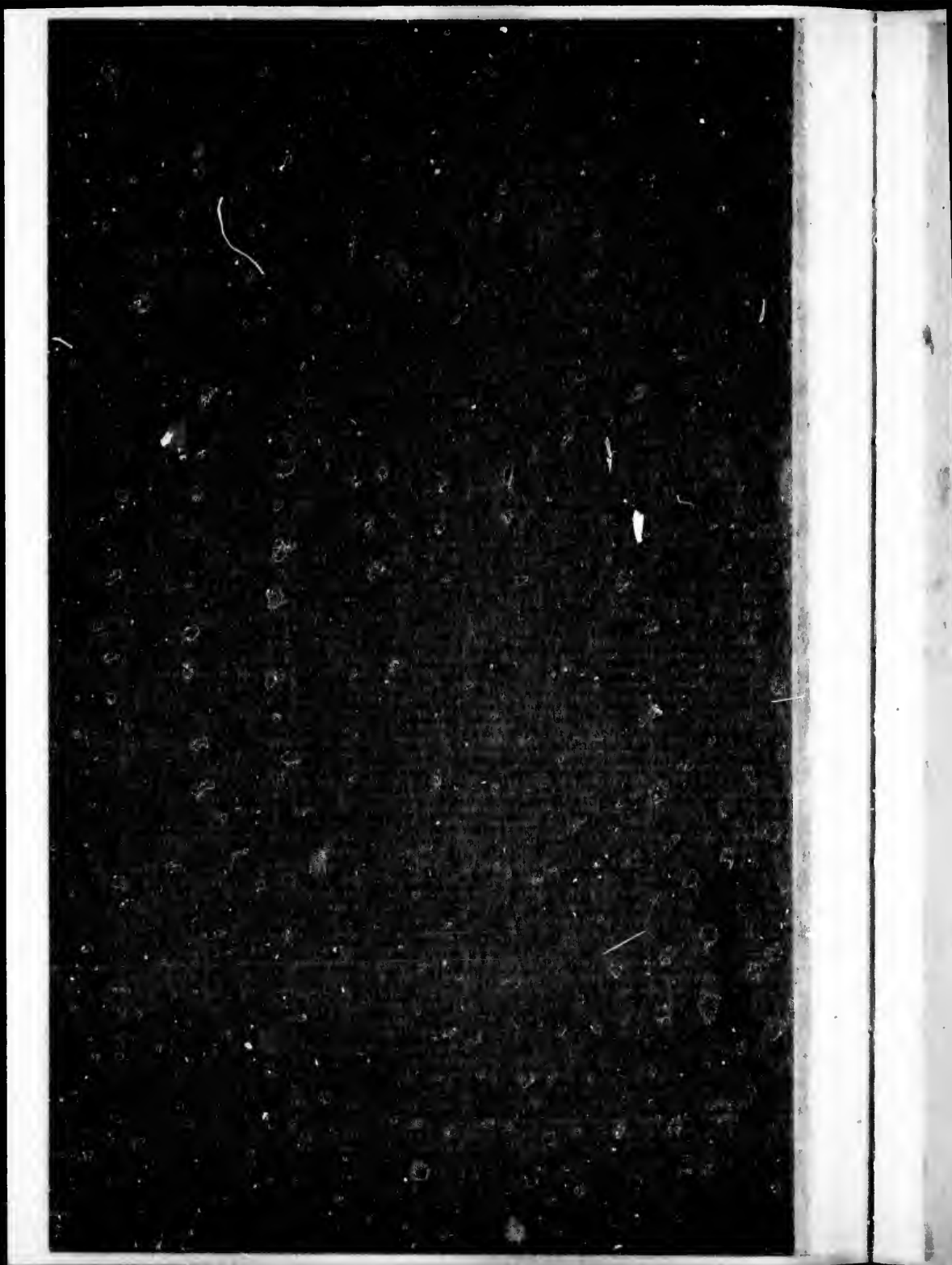
PUBLIE PAR

Pierre-Georges Roy



LEVIS
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

1897





LES TROUBLES DE L'EGLISE DU CANADA EN 1728



1

LES
TROUBLES DE L'EGLISE DU CANADA
EN 1728

Poème heroi-comique composé à l'occasion des funé-
railles de Mgr de Saint-Vallier

PAR

L'abbé Etienne Marchand

Vicaire général et Curé de Bonshorville

PUBLIE PAR

Pierre-Georges Roy



LEVIS
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

1897

1897
(47)

66966

UN POÈME HEROI-COMIQUE

Le 26 décembre 1727, Mgr Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier, évêque de Québec, s'éteignait à l'Hôpital-Général de Québec, à l'âge de soixante-quatorze ans et quelques semaines.

Le même jour, le chapitre de sa cathédrale s'assemblait et nommait pour vicaire général du diocèse M. Boulard, curé de Québec.

L'intendant Dupuy et le Conseil Supérieur refusèrent de reconnaître M. Boulard et déférèrent toute l'autorité à M. de Lotbinière, archidiacre.

Mgr de Saint-Vallier avait demandé à être inhumé dans l'église de l'Hôpital-Général. M. Dupuy s'imaginant que le Chapitre voulait faire déposer le corps de l'évêque de Québec dans les caveaux de la cathédrale, prit un moyen extrême pour se rendre au désir du défunt.

Le 2 janvier, veille du jour fixé pour les funérailles, il se rendit pendant la soirée à l'Hôpital-Général avec M. de Lotbinière, archidiacre, M. André de Leigne, lieutenant général de police, et M. Hiché, procureur du roi.

Il ordonna à la supérieure, la mère Geneviève Duchesnay de Saint-Augustin, de faire fermer les portes des salles ; puis il assembla toutes les personnes de la maison dans le vestibule de l'église.

Là, M. Dupuy déclara qu'il venait faire sans le moindre délai l'enterrement de Mgr de Saint-Vallier, parce que les chanoines étaient déterminés à l'inhumer dans la cathédrale ; il ajouta qu'il agissait ainsi pour conserver à l'Hôpital-Général les restes précieux de son fondateur.

M. de Lotbinière, le père de la Chasse, jésuite, le père Antoine de Lino, récollet, M. Leclair, curé de Saint-Vallier, et le frère récollet Thomas Bertrand, diacre, se revêtirent alors de leurs surplis et se rendirent dans la chapelle ardente.

Après les prières prescrites, ils prirent le corps de Mgr de Saint-Vallier qu'ils renfermèrent dans deux cercueils, l'un de plomb l'autre de chêne, et le portèrent à l'église. M. Dupuy, les personnes venues avec lui, et les pauvres de l'Hôpital-Général, portant des cierges, formaient le cortège funèbre.

A l'église, la cérémonie fut très simple. Après le *libera* entonné par M. Dupuy lui-même, le cercueil fut déposé dans le tombeau préparé au pied de l'autel du Saint Cœur de Marie.

Lorsque la nouvelle se répandit dans la ville que Mgr de Saint-Vallier avait été enterré au milieu de la nuit, sans aucunes cérémonies, une véritable émeute se déclara. Quelques individus sonnèrent même le tocsin et publièrent que le feu était à l'Hôpital-Général.

Le lendemain, le vicaire général se transporta à l'Hôpital-Général ; il interdit l'église, suspendit la supérieure de sa charge et nomma une autre religieuse pour la remplacer.

Ce sont ces démêlés entre M. Dupuy, M. de Lotbinière et le Conseil Supérieur d'une part, et M. Boulard, le Chapitre et le gouverneur de Beauharnois de l'autre part, qui nous ont valu le petit poème que nous exhumons aujourd'hui de la poussière de l'oubli.

Cette pièce contient beaucoup de vers faibles et baroques—plusieurs même pèchent contre les règles de la prosodie—mais ces imperfections sont rachetées par des passages très heureux et d'une verve satirique remarquable.

L'abbé Etienne Marchand, son auteur présumé, naquit à Québec le 27 novembre 1707. Ordonné prêtre le 21 octobre 1731, il fut nommé, l'année suivante, curé de Champlain. Trois ans plus tard, il prenait possession de l'importante cure de Boucherville qu'il

garda tout près de quarante ans. En 1773, il se retira à l'Hôpital-Général de Québec pour prendre un repos légitimement gagné. Il ne se reposa pas longtemps car Dieu le rappela à lui à peine un an plus tard, le 17 janvier 1774.

Etrange retour des choses humaines ! L'abbé Marchand, qui dans ses vers n'a guère ménagé les bonnes religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, dort son dernier sommeil sous les dalles de leur église, près de Mgr de Saint-Vallier dont il a raconté les funérailles d'une façon si burlesque. Les *nonnains* qu'il a traitées si légèrement et celles qui leur succèdent ont sans doute prié et prient encore sur sa tombe pour le repos de son âme.

Pierre-Georges Roy

LES TROUBLES DE L'ÉGLISE DU CANADA EN 1728

PREMIER CHANT

Je chante les excès de ce zèle profane
Qui dans les cœurs dévots enfante la chicane
Et qui dans une Eglise exerçant sa fureur
A semé depuis peu le désordre et l'erreur.
Sous ce masque un chanoine abusant d'un vain titre (1)
Fier de sa dignité, méprisant le chapitre,
Pour soutenir les droits de l'archidiaconat
Enterre de son chef un illustre prélat (2).
C'est en vain qu'à l'envi partout on se prépare
A lui rendre un honneur dont il fut trop avare (3).
Lotbinière assisté d'un juge et d'un bourreau
Le fait par des laquais trainer dans le tombeau.
Muse, raconte-moi quelle jalouse envie
De ces hommes de Dieu peut corrompre la vie
Et comment en public, prêchant l'humilité,
Ils conservent dans l'âme autant de vanité.
Parmi les embarras et les troubles du monde
Québec voyait l'Eglise en une paix profonde.
Saint-Vallier veillait toujours sur son troupeau
Par son exemple était sa règle et son flambeau.
Ce vigilant Pasteur ennemi des intrigues
Par sa rare prudence assompissait les brigues
Et chacun par ses soins, tenu dans le devoir,
S'il avait un penchant n'osait le faire voir
Mais de ses jours passés à nos yeux comme une ombre
L'éternelle nuit vint terminer le nombre.
Il mourut.... aussitôt le chapitre assemblé
Malgré le noir chagrin dont il est accablé
Règle, dispose tout pour la pompe honoraire,
Songe au bien public et nomme un grand vicaire
L'Eglise avait besoin d'un solide rempart
D'une commune voix on reconnut Boulard (4)
Et cette élection par la règle autorisée,
Dispose entre ses mains les rênes de l'Eglise.
L'archidiacre aspirait à ce nouvel emploi
Mais au faible parti le plus fort fait la loi.

(1) M. Louis-Eustache Chartier de Lotbinière.

(2) Mgr de Saint-Vallier.

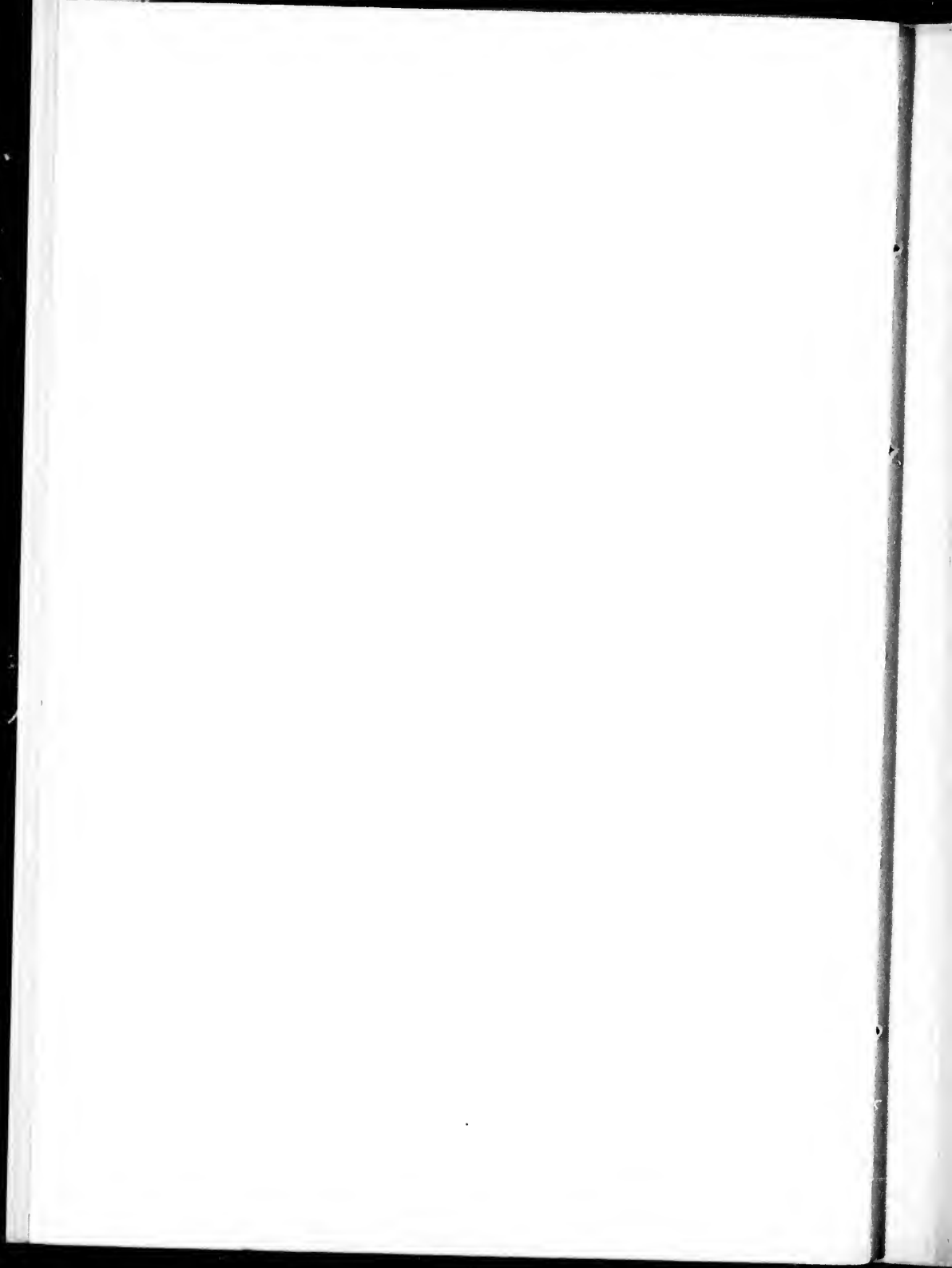
(3) Mgr de Saint-Vallier avait refusé de faire sonner les cloches à la mort du marquis de Vaudreuil, arrivée le 10 octobre 1725.

(4) M. Etienne Boulard.

Il ne s'agissait plus que des devoirs funèbres
Et ce fut sur ce point que l'esprit des ténèbres
Dans les cœurs prévenus répandant le poison
Y fit voir le scandale en habit de raison.
Par un jaloux orgueil la charité bannie
Et de l'autorité l'injustice munie
Le chapitre à Boulard prodiguant sa faveur
De tout l'enterrement veut décerner l'honneur.
L'archidiacre y prétend ; la question s'agite
Bientôt de toutes parts, on dispute, on s'irrite.
Il apporte pour lui la coutume et les lois,
L'air retentit au loin des accents de sa voix
Mais dans ses volontés le chapitre immobile
Se rit de son courroux avec un air tranquille,
Et malgré ses clameurs imprime sur son front
Par ce nouveau mépris un éternel affront.
À ce coup imprévu sa voix reste au passage,
Il soupire, il gémit, mais sourds à ce langage
Les chanoines contents se retirent chez eux
Et le laissent en proie à son sort malheureux.
Sitôt que la douleur lui permet de se rendre
Au logis où déjà l'on se lasse d'attendre,
Où malgré tous les soins le souper refroidit,
À l'odeur d'un ragoût son grand cœur se raidit,
Et sa vertu domptant sa mauvaise fortune,
Il calme tous ses maux excepté sa rancune.
Après un bon souper l'impatient sommeil
Qui travaille à son tour à le rendre vermicil
Dans un oubli profond vint plonger sa tristesse
Et changer tous ses maux dans une douce ivresse.
Tout était calme alors et l'Église en repos
Se délassait ainsi de ses pieux travaux.
Cependant la discorde aux yeux creux, au teint blême,
Au souffle envenimé, déplaisant à soi-même,
Sortant de chez Noïan lasse d'un long séjour
Fut trouver l'archidiacre avant le point du jour
Et pour mieux déguiser sa difforme nature
D'un conseiller d'état elle prend la figure ;
Elle jette en passant ses yeux sur le Palais (1).
Ce superbe édifice hérissé de ses traits
Que jamais on ne vit mépriser sa menace
Lui porta dans le cœur une nouvelle audace.
Elle vole et les vents allumant son tison,
Font pleuvoir de ses mains les feux et le poison
Sur les communautés elle souffle sa rage.
Ses serpents détachés avancent son ouvrage,

(1) Palais de l'Intendant.





Tandis que poursuivant sa course dans les airs
Elle va captiver l'Église dans ses fers.
Elle arrive et bientôt vient frapper à Poreille
Du chanoine endormi qu'en sursaut elle éveille :
Quoi, tu dors, paresseux, lui dit-elle ; tu dors
Tranquille à tant d'affronts qui sont autant de morts,
Tu souffres que Boulard, de récente mémoire,
De tout l'enterrement te ravisse la gloire.
Tu lui céderas donc et de ta dignité,
Lâche, tu soutiendras, si mal l'autorité !
Quoi, tu verras demain avec un cœur de glace
Tes titres méprisés et Boulard à ta place
Ce rang mal soutenu répond-il donc au choix
Du prélat dont la main t'y plaça dans six mois ?
Lève-toi sans tarder, va présenter requête
Au Conseil Souverain et l'intendant en tête,
Au chapitre étonné fais voir des combattants,
Fais-toi connaître enfin par des coups éclatants.
Elle dit et sur lui répandant son haleine
Le dangereux poison glisse de veine
Qui bientôt faisant voir son prix par ses excès,
Elle se retira certaine du succès.

Mais d'abord que l'aurore avec ses doigts de roses
Fit de la nuit au jour fait la métamorphose,
Qu'au retour du soleil l'Orient aimanté
Eut à l'autre hémisphère envoyé sa clarté
Plein du trouble qu'excite une sainte colère
Même avant de n'en prendre on peut voir Lotbinière
Bravant imprudemment la rigueur des climats
Arriver au Palais tout couvert de frimas.
Faible, défiguré, chancelant, hors d'haleine,
Autant saisi de froid que pénétré de peine,
Il se laisse en entrant tomber dans un fauteuil
Et paraît en tombant se choisir un cerneil.
À cet aspect funeste une vieille servante,
Qui toujours est debout avant que le coq chante,
Par ses cris effrayante qu'enfante la terreur,
À toute la maison communique sa peur.
Laquais et marmilons au sommeil tous font trêve
Et l'Intendant (1) lui-même en désordre se lève,
Passe dans l'antichambre où l'archidiacre assis
Entre vivre et mourir paraissait indécis.
Et par un prompt secours d'un verre d'eau divine,
Eau qui du corps humain réchauffe la machine

(1) Claude-Thomas Dupuy.

Que le souffrant ne prit que par dévotion,
A ses membres glacés il rendit l'action.
Puis dans un cabinet près d'un feu qu'on allume
Le conduit doucement et l'asseoit sur la plume.
Là, bientôt ses esprits reprennent leur vigueur,
Sa langue se délie et de tout son malheur
Il conte mot à mot la déplorable histoire.
L'intendant qui l'écoute à peine ose l'en croire ;
Son épouse en frémit ; cette chère moitié
Dont le cœur fut toujours nourri dans la pitié,
Du droit de décider se croyant investie,
Prend cent fois avant lui le chapitre à partie
Et poussant plus avant l'esprit de charité
Lui suggère un dessein sur le champ médité.
S'il est vrai qu'aux grands maux il faille de grands remèdes
Et qu'à de prompts secours il n'est rien qui ne cède,
Il en faut à ceux-ci, lui dit-elle, appliquer
Dont l'infaillibilité ne nous puisse manquer.
Le conseil est à nous, mais sa conduite lente
Ne nous servirait pas au gré de mon attente,
Une cause douteuse y languit trop longtemps.
J'ai des chemins plus courts dont nous serons contents
Puisque malgré vos droits, le chapitre s'obstine
Et nous ravit l'honneur où le sang vous destine,
Demain sans plus tarder, lorsque le jour cessant
Aura fait du chemin retirer le passant,
Que la nuit sur la ville aura jeté ses voiles,
Vous irez tous les deux guidés par les étoiles,
Et suivis seulement de deux ou trois recorts,
De l'évêque défunt faire enlever le corps.
Vous en avez le droit, vous comme grand vicaire
Et vous comme exécuteur testamentaire.
Tout vous sera facile, ou vous ne voudrez pas.
André (1) sans balancer marchera sur vos pas,
Vous serez secondés par le père Lachasse (2)
L'ouvrage sera fait avant qu'une heure passe
Et par vos mains bientôt votre évêque enterré,
Le chapitre à Boulard n'aura rien déferé
Contents vous en serez et de votre victoire
Partout la Renommée annoncera la gloire."
A ce noble dessein, l'archidiacre applaudit
Par un tendre baiser, l'intendant répondit,
Et bénissant le Ciel qui lui montre la voie,
Tout le reste du jour se passa dans la joie.

(1) André de Leigne, lieutenant général de la prévôté.

(2) Le R. P. Joseph de La Chasse, jésuite.

Cependant l'heure vient qui doit les signaler
L'Hôpital est déjà prêt à les receler (1)
Esclave, qui ne voit que par l'œil d'un Jésuite
Ce couvent abusé n'en prévoit pas la suite ;
Il leur ouvre son sein, il les reçoit chez lui,
Tout cède sans obstacle à la voix de Dupui,
Qui de chaque côté partageant son escorte,
L'engage par serment à bien garder la porte
Il entre avec André, l'archidiacre les suit ;
Deux laquais, un bourreau, gens devant qui tout fait
Et tous d'un même esprit portés vers la chapelle
Où prompt au rendez-vous Lachasse les attend,
A pas précipités notre troupeau se rend.
Là, chacun de son mieux faisant son personnage,
Ou contrefait sa voix, ou change son visage.
L'aspect de leur prélat, étendu sur un ais,
Qu'ils ont vu tant de fois, glorieux sous le dais,
Retrace à leur esprit une funeste image,
Des honneurs de la vie et de leur prompt passage
L'archidiacre surtout semble se reprocher
Le forfait qu'il médite et n'ose en approcher ;
Mais l'enfant de Thémis qui le voit en balance
Lui répète trois fois qu'il est temps qu'il commence
Et pour mettre la fin à ce triste opéra
Entonne sur le champ lui-même un libéra.
Lachasse lui répond et sa voix assurée
Fut malgré les remords d'un chœur honorée,
Et la troupe faisant les devoirs du clergé
Donne quelqu'appareil d'un service abrégé
On vit nos trois héros.... Doucement je vous prie
Muse, j'entends déjà le lecteur qui s'écrie
Qu'on devrait à jamais cacher à l'avenir,
Un forfait que le ciel se réserve à punir.
Si vous êtes forcée à raconter le reste,
Craignez vous-même aussi quelque revers funeste,
Ou bien défendez-vous de présenter aux yeux
Tout ce que ce récit peut avoir d'odieux....
" Deux effrontés laquais "—taisez-vous ils sont hommes
Et dans un pareil cas ils sont ce que nous sommes—
Signalant à l'envi leur intrépidité,
A peine eurent-ils oui le libéra chanté,
Que prenant le prélat de leurs mains scandaleuses
.... Muse, encore une fois, il n'est d'âmes pieuses
Qui ne tremblent d'horreur à ce récit nouveau—
Se trainèrent en terre assistés d'un bourreau.

(1) L'Hôpital-Général de Québec.

SECOND CHANT

Bientôt la Renommée à cent bouches ouvertes
Envoie par tout Québec des messagers alertes
Secrètement gagés pour prévenir les cœurs,
Annoncer fièrement la gloire des vainqueurs.
Le chapitre surpris en apprend la nouvelle
Chaque communauté prend part à la querelle
Le conseil se divise et ceux-là sont Dupuy
Qui craignent son pouvoir ou cherchent son appuy.
Les autres du chapitre en mains prendront la cause
Mais on craint l'intendant et personne ne l'ose.
Aux ordres de Boulard, l'hôpital se roidit ;
Lachasse, *ipso facto*, tombe dans l'interdit.
Jamais dans des nonnains on ne vit tant d'audace.
Cependant à ces maux les Récollets font face,
Les Jésuites douteux trament secrètement
Et le public enfin se met en mouvement.
Tout conspire à la guerre et chacun s'y prépare,
Partout on prend parti, partout on se déclare,
Ou menace, on punit, mais la Religion
Couvre les intérêts de chaque faction
Tel qu'un feu qu'on agite en jette plus de flammes.
Le zèle des dévots s'irrite dans leurs âmes
L'archidiacre orgueilleux de son heureux succès
Veut en dépit des lois faire crever l'abcès
Et du juste choix fait de Boulard pour vicaire
Porte au conseil sa plainte et poursuit sa carrière :
" Vous savez, leur dit-il, que de M. de Mornay (1)
Coadjuteur absent, je suis vicaire né
Et vous ne donnez pas sans doute dans le piège
De croire aveuglément la vacance du siège,
L'absence du doyen me met dans tous ses droits,
Au chapitre assemblé j'ai là première voix ;
Si pour m'en faire craindre il me manque une mitre
Il faut s'en prendre au ciel qui seul en est l'arbitre
Mais des biens de l'Eglise autorisé tuteur
J'en suis sans contredit le seul dépositaire
.....(2)

(1) Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, troisième évêque de Québec.

(2) Il manque un vers dans le manuscrit.

Aujourd'hui cependant un Boulard en dispose.
Il casse, il établit, il fait des mandements,
Et ce clergé soumis reçoit ses règlements,
Plaise donc, Messeigneurs, plaise à vos Seigneuries,
Au milieu des écueils dans l'équité nourries,
Dont le profond savoir rend ce pays heureux,
Entre Boulard et nous ordonner qui des deux,
Par puissance ou par droit doit gouverner l'Eglise
Cependant songez bien que Dupuy m'autorise."

Il dit et sur le champ, une confuse voix
Pour rendre un seul arrêt en rend trente à la fois
Anéantit Boulard, exalte Lotbinière.
Et sur tout le clergé le nomme grand vicaire.
Sitôt une ordonnance affichée en placard
A quiconque défend de connaître Boulard
Et tout contrevenant de l'Eglise rejette.
Puis Lachasse applaudit et l'Hôpital caquette.
Mais cet anti-vicaire armé de faux pouvoirs
De son clergé rétif quête en vain des devoirs.
Quoique doux, obligeant dans toutes ses missives,
Pas un ne lui répond que par des négatives.
Belmont (1) à Montréal en reçoit des premiers.
Ce grand homme de Dieu chargé de ses lauriers
Loin de livrer son cœur à toutes ses avances,
De ces troubles nouveaux prévoit les conséquences
Et découvrant l'erreur à sa communauté
Par le parti qu'il prend la met en sûreté.
C'est ainsi qu'autrefois par la voix des prophètes
Dieu découvrit aux siens ses volontés secrètes
Et que par leurs avis la tribu de Juda
Triompha d'Israël lorsqu'il se déborda.
LeNormant et Lescouat, Ulric, Courtois et Chêze (2)
Convoquent les curés de tout le diocèse.
Le saint homme y préside et veut que chacun d'eux
Ecrive ce qu'il pense et que rien de douteux
Couché sur le papier n'augmente le désordre
Et ne donne à l'erreur occasion de mordre.
Tout le monde obéit: Rebuffe et Thomassin

(1) François Vachon de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal.

(2) Louis Normant de Féradon, Jean Gabriel LePape de Lescouat, Paul Armand Ulrique, Maurice Courtois, François Chêze, tousulpiciens.

Melchior et Fevret, Gonzalès et Choppin (1)
D'autres auteurs encore de la même volée
Se vinrent présenter à la noble assemblée.
On lit, on se consulte, on écrit et bientôt
On voit les sentiments expliqués par ces mots :
" Le chapitre est en droit d'élire un grand vicaire,
Par la mort de l'évêque il est dépositaire
Des droits épiscopaux, et le siège est vacant,
Quand le coadjuteur en ce cas est absent,
Qu'au chapitre il n'a point notifié ses bulles
Ni pris possession dans l'ordre des formules,
Ainsi nous concluons tous unanimement
Pour le choix de Boulard fait canoniquement."
Ce mandement est lu le lendemain en chaire
Le peuple en bat des mains autour du Séminaire
Et rend grâces à Dieu dont l'extrême bonté
Au parti le plus saint soumet leur volonté.
La discorde qui voit que tout change de face,
Quitte le Montréal, gémit, gronde et menace,
Maudit le Séminaire et son peu de respect
S'élève dans les airs et revole à Québec.
On dit qu'en arrivant la déesse troublée
Pour la première fois vit sa rage ébranlée.
Il est vrai que la paix dans son éloignement
Avait porté les cœurs à l'accommodement
Ainsi sentant manquer son poison et ses armes
Elle fut aux enfers chercher de nouveaux charmes.
Vers l'endroit où le fleuve après bien des travaux
A celles de la mer vient réunir ses eaux,
On voit sous des rochers quelques cavernes sombres
Qu'on croit des naufragés la demeure des ombres.
Les tigres ni les ours n'osent en approcher
Et Nyctimène (2) seule a droit de s'y cacher.
Le sauvage chasseur craint l'air qui l'environne
Et le vieux nautonnier soutient qu'il empoisonne.
C'est par là qu'en courroux fondant du haut des airs
La discorde s'ouvrit le chemin des enfers.
Cerbère (3) l'aperçoit, pousse des cris de rage
Sans oser toutefois lui fermer le passage
Titye (4) en la voyant sent augmenter ses maux

-
- (1) Auteurs de droit du dix-septième siècle.
(2) Nyctimène fut métamorphosé en hibou.
(3) Chien qui gardait la porte des enfers.
(4) Titye avait le foie continuellement dévoré par un vautour.

Et Tantale (1) atterré croit voir tarir ses eaux,
Ixion (2) effrayé s'agite sur sa roue
Et Sisyphe (3) en grondant sur son rocher s'enroue.
On voit à ses côtés la tristesse et l'horreur
Le désespoir, l'orgueil, le dépit, la fureur
Se rangeant à l'envi peignent sa chevelure,
Les serpents les plus vifs entourent sa coiffure,
Et travaillant ensuite à former des poisons
Apportent des transports, des rages, des soupçons,
Des larmes, des soupirs, de la douleur aiguë
Et font bouillir le tout avec de la ciguë.
L'écume du dragon mêlée avec le sang
Entre tous les poisons se place au premier rang
Et lorsque tout fut prêt, cette horrible déesse
De Québec prend la route, arrive, fend la presse,
Revoit son cher Dupuis que son absence abat,
L'embrasse, le caresse et l'anime au combat.
Elle ne voulait plus avoir d'autre demeure.
Elle entre dans son sein et lui parle à toute heure.
Lachasse, l'archidiacre apprennent son retour
Par leurs empressements marquèrent leur amour.
Lui firent le serment que contre tous, fidèles,
Leur zèle soutiendrait l'honneur de ses querelles.
Ainsi ces trois guerriers pleins d'intrépidité
Marchent d'un pas hardi vers l'immortalité.
L'un contre l'équité forme son entreprise,
L'autre contre la foi que l'on doit à l'Église,
L'un porte aux saints décrets le dernier coup de mort,
L'autre par la vertu d'un dangereux effort,
Détruit la charité, se soumet l'innocence,
Fait régner le scrupule avec la défiance.
Par un nouvel arrêt Dupuis fait une loi
Et quiconque y résiste est ennemi du Roi
Il veut que tout Chrétien à qui la foi dans l'âme
A mis pour son salut une sincère flamme
Par sa commission témoigne au Créateur
Qu'il croit de cet arrêt le saint Esprit auteur,
Condamne de Boulard le pouvoir chimérique
Et traite le clergé d'insensé, d'hérétique
Et sa profane main s'étendant sur l'autel

(1) Plongé dans un fleuve, Tantale ne pouvait y éteindre sa soif dévorante.

(2) Ixion était attaché avec des serpents à une roue qui tournait sans cesse.

(3) Sisyphe condamné à rouler continuellement une grosse pierre ronde du bas au haut d'une montagne.

Menace de saisir au moins le temporel.
Dans l'hôpital logé, Lachasse continue
À tromper des nonnains la croyance ingénue.
Du pouvoir de Boulard leur fait voir les défauts
Et de la vérité fait discerner le faux,
Par de longs arguments prouve que Lotbinière
Des fidèles chrétiens est légitime père,
Que lui seul de l'Église en sa minorité
Est le dispensateur par son autorité.
Ce captieux discours dissipe tout leur trouble
Et pour leur directeur leur tendre amour redouble
C'est par lui que le ciel leur fait voir ses desseins.
Le soin de leur salut est mis entre ses mains.
Déplaire à son pasteur, c'est déplaire à Dieu même
Et prononcer " Boulard " c'est vomir un blasphème.
On conte cependant que parmi ce troupeau,
Certaine qui trouvait ce système nouveau
Et qui pour en juger se méfiait de sa science.
Voulant mettre à couvert sa douteuse conscience
Informa ses parents avec fidélité
Du schisme répandu dans sa communauté
Découvrit ses soupçons, communiqua ses doutes,
Et leur dit le danger qui les menaçait toutes
Tant que par leur réponse ayant connu l'erreur
Son cœur en fut saisi d'une sainte terreur
Elle en perd le repos, nuit et jour prie et veille
Et croit toujours avoir le diable à son oreille ;
Lasse enfin de souffrir dans ce rude travail,
Elle écrit à Boulard et lui fait le détail
Du parti que ses sœurs ont pris avec Lachasse
Lui dit que n'étant pas de la première classe
Elle n'a pas osé sur tous ces mouvements
Déclarer qu'à lui seul quels sont ses sentiments.
Et le conjure enfin dans le mal qui la presse,
Lui-même de nommer quelqu'un qui la confesse.
Boulard des ans duquel la sagesse est le fruit
Apprend ces mouvements et n'en fait aucun bruit
Lui nomme un confesseur... Mais par quelle aventure
Quand ce cœur innocent sortit de sa torture
Cette lettre fut-elle apportée au couvent ?
Muse, répondez-moi... " Je ne sais pas comment,
Mais je sais que les fouets, les rudes disciplines,
Sur son corps délicat pendant plusieurs matines,
Lui firent à loisir expier son péché. "
Ce châtement cruel ne peut être caché
Le peuple s'en irrite et le nomme supplice
Tout le monde à Boulard en demande justice

Jure de se venger si par un prompt secours
De ce schisme naissant il n'arrête le cours.
Alors Boulard, contraint, interdit le Jésuite,
Démêt la Supérieure..... et quelle en fut la suite ?
Dupuis penses-tu bien que par de tels projets
Tu vas livrer ton âme aux plus cuisants regrets ?
Ce fougueux intendant engage Lotbinière
A lever l'interdit ; ils forcent la barrière
Et tous deux en champ clos invitent au combat
Quiconque a déjà pris parti dans ce débat.
Ainsi de toutes parts on vit briller les armes
Ce n'est que trouble, erreur, confusion, alarmes.
Dans ses opinions, Dupuis passionné
Montre à ceux qu'il rencontre un visage effaré,
Tient toujours pour pouvoir son autorité prête
Et prenant par le bras le passant qu'il arrête :
Quel parti prenez-vous ?—Moi ?—Vous. Point de raison ;
Nommez ou sur le champ, je vous traîne en prison.
La candeur et la paix voyant fondre l'orage
Le laissèrent en proie aux fureurs de la rage,
Rien ne le retient plus, la noble probité
Fidèle, en sa retraite, a suivi l'équité,
Et sa faible raison à lui parler timide
Le voit sans l'éclairer prendre l'erreux pour guide.
Ensuite on vit rouler une foule d'arrêts,
Acte de comparaitre, ordonnances, décrets,
Billets calomnieux et remplis d'invectives
Sans adresse, sans nom et réponses plus vives
Le saint et le sorcier sont mis au même rang.
Et pour mieux embrouiller ce fameux différend
Le Conseil, de Boulard, fait rechercher la vie
Et contre son honneur fait attester l'envie.
Approchez-vous d'ici vous de qui la vertu
Contre la calomnie a toujours combattu.
Voyez Valérien (1) invoquer Dieu en chaire
À venger le saint homme, inviter son tonnerre,
Confondre le mensonge et de la vérité
Prendre à témoin le ciel dont il est écouté.
Il n'en reste pas là, cité devant les juges
Ce bon frère mineur sans chercher de refuges,
Son sermon à la main se présente à leurs yeux,
Défend, soutient, prouve et sort victorieux.

(1) Le R. P. Valérien Gauvin, récollet, ayant déclaré, dans un sermon prononcé à la cathédrale, que c'était M. Boulard qui possédait toute l'autorité diocésaine fut blâmé par le Conseil Supérieur.

La discorde en frémit et se trouvant moins forte
Maudit cent fois le frère et toute sa cohorte.
Cependant de Boulard, Dupuis fait le procès,
Le peuple révolté veut brûler le Palais,
Pour sauver son pasteur il n'est rien qu'il n'affronte
Autour de sa maison il veille, il en rend compte.
Personne de suspect ne peut en approcher,
Les sergents par la ville à peine osent marcher
Des huissiers du Conseil la troupe fugitive
N'ose aller au Palais, fait le tour de la rive.
A ces extrémités l'illustre Beauharnois (1)
Qui tient son œil d'amour sur l'église aux abois,
Par de sages discours, prévient, conseille, presse
Anprès des deux partis par bonté s'intéresse
Mais Dupuis qui concourt à son malheureux sort
Veut que l'une des deux : la victoire ou la mort.
Dans ses fougueux desseins il ne peut se contraindre
Et la paix, à tout prix, est seul ce qu'il peut craindre.
Beauharnois qui le sait veut encore prolonger
Mais le ciel en courroux le presse à l'en venger
Il cède et sur Dupuis laisse tomber la foudre,
Le terrasse, l'écrase et le réduit en poudre.

(1) Charles de Beauharnois, gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France.

FIN

